

Monsieur  
de Fontenay  
le 13.  
octobre 1636.

Copie

Monsieur,

Je vous demande raisons et compte de l'obstination de M.  
 Barlaam, qui de si long temps ne me dit mot, et souffre  
 que j'apprenne d'autrui les querres inciviles qui  
 l'exercent. C'est de quoy on m'a fait voir à la Basto-  
 im imprimé, qui le justifie et tire personnel, contre  
 un anonyme, de qui je n'ay pas eue l'attaque.  
 Si ces deux pieces sont estimables ains de vous  
 Monsieur, je vous supplie de m'en faire part. Je  
 pense avoir fait, avec M. Gaudes Nijls, comme  
 je luy ay demandé de ~~me~~ me plaignant de  
 plusieurs de mes docteurs qui au moins j'espero  
 que qu'il ne me feroit pas pour l'anonyme. et  
 de la me repente indigné de sa correspondance  
 editee. Je n'ay jamais touché à ~~ce~~  
 l'epigramme qui aujourd'hui en le subject de si forte  
 querre: mais un second, qui m'a esté envoyé par  
 M. de Mynrop Conseil: et la Chambre des Comptes  
 à la Haye, m'a redonné à y joindre ce que vous  
 verrez ci joint. Et il me l'este un peu de faire aux  
 bons graces du Doct. J'en requiers son advis: et  
 s'il me traite un peu durement, luy promettre un  
 certain de vers ou d'invectives et Epigrammes nos  
 seules que je luy dediay au premier loisir. Je  
 ne sçay où j'ay prins celui de vous faire la  
 dispute si longue; et moins, où vous y touchiez  
 à la Haye. Je abrège donc, et suis

Monsieur.